

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du **11 septembre 2017**

Décision n° **CP-2017-1831**

commune (s) :

objet : Fourniture de pièces détachées, accessoires, produits et outillages spécifiques et réalisation de prestations de maintenance pour les véhicules hydrocureurs de marque CAPPELLOTTO (lot 1) - HUWER (lot 2) - RIVARD (lot 3) et HYDROVIDE (lot 4) - Autorisation de signer le marché concernant le lot n° 3 (RIVARD) à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin

Président : Monsieur David Kimelfeld

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 1er septembre 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mardi 12 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mmes Bouzerda, Vullien, M. Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco.

Absents excusés : MM. Bret, Da Passano (pouvoir à Mme Bouzerda), Kabalo, Mme Poulain (pouvoir à M. Grivel).

Absents non excusés : M. Barral.

Commission permanente du 11 septembre 2017**Décision n° CP-2017-1831**

objet : **Fourniture de pièces détachées, accessoires, produits et outillages spécifiques et réalisation de prestations de maintenance pour les véhicules hydrocureurs de marque CAPPELLOTTO (lot 1) - HUWER (lot 2) - RIVARD (lot 3) et HYDROVIDE (lot 4) - Autorisation de signer le marché concernant le lot n° 3 (RIVARD) à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 30 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2017-1976 du 10 juillet 2017, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.22.

I - Présentation du marché**1° - Prestations à réaliser**

Le présent marché a pour objet la fourniture des pièces détachées, accessoires, produits et outillages spécifiques et la réalisation de prestations de maintenance pour les véhicules hydrocureurs de marque CAPPELLOTTO, HUWER, RIVARD et HYDROVIDE (4 lots) :

- le lot n° 1 concerne les véhicules hydrocureurs de marque CAPPELLOTTO,
- le lot n° 2 concerne les véhicules hydrocureurs de marque HUWER,
- le lot n° 3 concerne les véhicules hydrocureurs de marque RIVARD,
- le lot n° 4 concerne les véhicules hydrocureurs de marque HYDROVIDE.

Compte-tenu de leurs montants respectifs, les lots n° 1, 2 et 4 relèvent de la délégation d'attribution au Président.

Le présent dossier a pour objet la fourniture des pièces détachées, accessoires, produits et outillages spécifiques et la réalisation de prestations de maintenance pour les véhicules hydrocureurs de marque RIVARD (lot n° 3).

Les fournitures objet de ce marché sont les suivantes :

- pièces détachées équipant les différents matériels désignés en objet,
- outillages spécifiques nécessaires à l'entretien et à la réparation de ces équipements,
- accessoires spécifiques nécessaires à l'entretien et à la réparation de ces équipements,
- produits divers nécessaires à l'entretien et à la réparation des équipements.

Les prestations de maintenance correspondent à l'entretien et/ou à la réparation des équipements des véhicules hydrocureurs et peuvent être associées à la fourniture de pièces détachées.

2° - Choix de la procédure

La Métropole de Lyon agit en qualité d'entité adjudicatrice.

Une procédure négociée avec mise en concurrence préalable a été lancée en application des articles 33, 74 et 26 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics pour l'attribution du marché relatif à la fourniture de pièces détachées, accessoires, produits et outillages spécifiques et réalisation de prestation de maintenance pour les véhicules hydrocureurs de marque RIVARD.

II - Caractéristiques du marché

1° - Forme du marché

Le présent marché public est un accord-cadre à bons de commande au sens des articles 78 et 80 du décret susvisé, conclu pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon expresse une fois 2 années.

2° - Montants du marché

L'accord-cadre marché comporte un engagement de commande minimum de 40 000 € HT et un engagement de commande maximum de 160 000 € HT pour la durée ferme de l'accord-cadre, soit 2 ans.

Les montants relatifs à la période ferme sont identiques pour la période de reconduction.

Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, la commission permanente d'appel d'offres (CPAO), lors de sa séance du 28 juillet 2017, a choisi l'offre de l'entreprise RIVARD pour un montant minimum de 40 000 € HT et maximum de 160 000 € HT sur la durée ferme de 2 ans.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le Président à signer le marché relatif à la fourniture de pièces détachées, accessoires, produits et outillages spécifiques et réalisation de prestations de maintenance pour les véhicules hydrocureurs de marque RIVARD et tous les actes y afférents, avec l'entreprise RIVARD pour un montant minimum de 40 000 € HT et maximum de 160 000 € HT pour la durée ferme de 2 ans.

2° - Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire chaque année au budget annexe de l'assainissement - exercices 2017 à 2021 - comptes 61558 et 6063 de la section d'exploitation - opération n° 2P19O2180 réseaux exploitation et maintenance.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 septembre 2017.